Le lac de Charmes, réservoir créé à la fin du XIXème siècle pour alimenter en eau le canal Entre Champagne et Bourgogne, est un espace préservé.

Situé à quelques kilomètres au nord de la cité fortifiée de Langres, ce lieu réputé pour la pêche, est en partie aménagé pour les loisirs de nature.

PLAGE DU LAC DE CHARMES

Labellisée Handiplage

A proximité :
cité fortifiée, musées, randonnées, restauration et hébergements

Site accessible toute l'année.
Baignade surveillée les après-midis de juillet à août de 13h30 à 19h.

Contactez-nous
03 25 87 67 67
info@tourisme-langres.com
www.tourisme-langres.com

P.E.T.R. DU PAYS DE LANGRES

HANDIPLAGE

OFFICE DE TOURISME PAYS DE LANGRES

© Jean-François Feutriez

LA PLAGE POUR TOUS

- Plage surveillée de juillet à août de 13h30 à 19h
- Aire de pique-nique (accessible aux PMR)
- Aire de jeu (accessible aux PMR)
- Location de : canoës, pédalos, bateaux électriques
- Petite restauration
- 1 borne de recharge pour voitures électriques
- Pêche (zones spécifiques)
- Randonnée : circuit du tour du lac de Charmes (5,5 km, 1h15, 10m+)
- Téléchargez l'application Id-vizit pour le circuit : "les pirates du lac de Charmes"

LABELLISÉE HANDIPLAGE

- 2 tiralos à disposition : fauteuils amphibies pour les personnes ayant des difficultés motrices (à utiliser sous la responsabilité d'un accompagnant)
- Tapis d'accès à l'eau
- Sanitaire adapté à moins de 100m
- Douche accessible aux PMR
- Aire aménagée pour le stationnement des fauteuils roulants
- 2 places de stationnement PMR

© IGN 2022 - Tous droits réservés - Géoportail, le portail national de la connaissance du territoire